



**Charte de la politique
de Bobst Group
en matière de santé,
de sécurité au travail
et de protection
de l'environnement.**





RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Dans le but d'assurer un développement harmonieux et durable de notre Groupe, nous traitons les questions relatives à la santé, la sécurité au travail et à la protection de l'environnement avec la même considération que les sujets économiques et sociaux. Nous reconnaissons la responsabilité de la direction du Groupe et des équipes de direction locales dans chacun de ces domaines.



MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous soutenons la structure de management environnemental et de sécurité mise en place. Nous mettons à sa disposition les moyens nécessaires en vue de mesurer, d'évaluer et d'améliorer les performances en matière de protection de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement économiquement justifiables sur le moyen et long terme.



COOPÉRATION AVEC LES AUTORITÉS ET RESPECT DES PRESCRIPTIONS

Nous nous conformons aux exigences légales et aux prescriptions nationales ainsi qu'aux autres directives et prescriptions de notre Groupe. Nous collaborons avec les autorités compétentes en vue de rechercher les solutions les plus adéquates aux problèmes posés.



COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Nous rendons attentifs nos collaboratrices et collaborateurs aux questions en relation avec la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement. Nous leur demandons d'assumer leurs responsabilités selon la nature de leurs activités.



SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Nous entreprenons chaque travail en y intégrant les aspects de sécurité, de santé, et d'environnement. Les prescriptions et les moyens de sécurité que nous mettons en place sont conçus et adaptés à l'état de la technique. La productivité ne s'exerce pas au détriment de la sécurité du travail.



MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIAUX ET COMPOSANTS

Lors du choix des matières premières, des matériaux et des composants entrant dans la fabrication de nos produits, de nos moyens de production et de nos constructions, nous tenons compte de leur impact en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement, et cela, dans la mesure du possible, pour chacune des étapes du cycle de vie.



HOMME ET SON MÉTIER



SANTÉ ET SÉCURITÉ



TECHNIQUE



ENVIRONNEMENT



PARTIES PRENANTES



PRODUITS

Nous nous efforçons de concevoir et de fabriquer nos produits de manière à ce qu'ils entraînent le moins de nuisances possible pour l'environnement et que leur niveau de sécurité soit adapté tant dans le choix des matières premières que lors de leur fabrication, de leur utilisation et de leur élimination. Nous en faisons de même pour les produits de consommation des machines et des produits élaborés.



CONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS D'IMMEUBLES ET D'INSTALLATIONS

Nous portons une attention particulière à tous les aspects liés à la sécurité et à l'environnement lors de nouvelles constructions et transformations. Nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos bâtiments ainsi que nos installations à un haut niveau de qualité en matière de protection de l'environnement, d'aménagement et d'équipements nécessaires au maintien de la santé et de la prévention des accidents. Nous faisons appel aux progrès que l'état de la technique nous permet d'appliquer en vue d'améliorer la sécurité et l'ergonomie de chaque poste de travail.



GESTION DES DÉCHETS

Avec un système de gestion optimal, nous contrôlons la nature et les quantités des déchets qui découlent de nos activités. Nous en assurons la collecte, l'identification, le tri et l'entreposage dans nos déchetteries. Selon les conditions locales une partie de cette gestion est confiée à des tiers spécialisés dans ce domaine. Nous les conditionnons en vue de leur valorisation ou de leur élimination conformément aux prescriptions.



GESTION DES ÉNERGIES

Nous gérons l'ensemble des énergies, assurons un suivi des consommations, et réalisons des économies d'énergie chaque fois que la technique le permet ou lorsque l'opportunité nous est offerte lors de modifications, de transformations et de remplacements d'installations.



FOURNISSEURS

Nous encourageons tous nos partenaires à prendre des engagements similaires à ceux décrits dans cette charte.



INFORMATION

Périodiquement nous informons verbalement ou au moyen de publications, nos collaboratrices et collaborateurs, les actionnaires et le public de nos engagements, de nos actions et des résultats obtenus.



BOBST GROUP

www.bobstgroup.com

sustainable-development@bobstgroup.com

© **Bobst SA**, Ed. 2009
N° BSA 0961 **0910** 051